## *Description d'une nouvelle espèce du genre* Rhyssemus [Col. Scarab. Aphodiini],

par M. G. Bénard

---

**Rhyssemus Rohani nov. sp.**

Insecte allongé, presque parallèle, d'un noir mat, sauf les sculptures qui sont d'un noir très brillant. Épistome très largement échancré et garni de protubérances irrégulières. Pronotum orné de bourrelets transversaux séparés par des sillons à fond alvéolé; élytres présentant de larges intervalles limités par deux lignes de granules réguliers et très brillants; les sillons qui séparent ces lignes sont étroits, profonds et à fond mat; pattes d'un brun de poix. Longueur : 3 millim. 5.

Mission Rohan Chabot 1914. Rhodésia ouest, rivière Cuando [1], Angola, District de Huïlla : Lumuna-Loengué.

Insecte allongé, presque parallèle, de forme assez massive à convexité bien marquée, principalement vers la partie déclive des élytres. Épistome très largement échancré en avant, les angles limitant cette échancrure sont arrondis. La tête d'un noir mat est garnie de fins granules de même couleur, et toute la surface de l'épistome est ornée de protubérances irrégulières d'un noir brillant, très denses au milieu et espacées sur les côtés. Sur la partie frontale, l'on remarque aussi deux petites carènes disposées obliquement, qui convergent vers le bord postérieur; et, de chaque côté, près du bord latéral, à hauteur des yeux, quelques protubérances d'un noir brillant.

Les côtés et la base du pronotum sont ciliés de soies testacées et nettement claviformes. Les angles antérieurs sont arrondis et proéminents; les angles postérieurs sont obtus. Le pronotum atteint sa plus grande largeur un peu en deçà du milieu, puis se rétrécit en formant une légère sinuosité avant d'atteindre la base. Sa sculpture est la suivante : 1° sur le bord antérieur, une ligne feutrée testacée; 2° un bourrelet brillant marqué de points oblongs irréguliers; 3° un sillon à fond alvéolé; 4° un bourrelet

[1] La rivière Cuando est un affluent de droite du Zambèze, qui prend sa source dans la bordure montagneuse nord du plateau de l'Afrique australe.

étroit et brillant; 5° un sillon de même nature que le précédent; 6° un nouveau bourrelet très brillant, souvent échancré au milieu; 7° un troisième sillon égal aux précédents; 8° et 9° deux bourrelets d'aspect granuleux sur les côtés, séparés au milieu par un sillon étroit et toujours à fond alvéolé. Ces diverses sculptures n'atteignent pas le bord latéral et convergent vers une série de protubérances très irrégulières. Tous les sillons du pronotum sont d'un noir mat.

Écusson triangulaire, légèrement testacé.

Épine humérale accentuée.

Stries des élytres étroites, profondes et à fond mat, séparées par des intervalles plus larges formés de deux lignes de granules réguliers et brillants; ces lignes dont l'externe est fortement accentuée sont nettement séparées en avant; elles s'atténuent et se rapprochent insensiblement en atteignant le sommet.

Le métasternum, d'un noir très brillant, est plan et lisse, et divisé, comme dans toutes les espèces du genre, par un sillon étroit à fond également très brillant.

Les arceaux de l'abdomen, légèrement crénelés à leur bord antérieur, présentent au milieu une ligne en zigzag. Les segments qui les séparent sont d'un noir mat, et le dernier, plus large, est fortement crénelé.

*Rhyssemus Rhoani* nov. sp.

Pattes d'un brun de poix. Dessus des cuisses antérieures et intermédiaires presque entièrement recouvert de gros pores pilifères; les cuisses postérieures présentent également des pores pilifères, mais plus espacés. Tibias antérieurs fortement tridentés. Premier article des tarses antérieurs aussi long que les deux suivants réunis. Tibias intermédiaires et postérieurs très carénés et garnis de fortes épines. Premier article des tarses intermédiaires et postérieurs aussi long que les trois suivants réunis.

Par sa forme générale, cet insecte se rapproche du *Rhyssemus congolanus* Clouët; mais il en diffère par la sculpture des élytres. Chez le *Rhyssemus Rohani* Bénard, les intervalles plans des élytres sont limités par deux lignes de granules brillants, tandis que chez le *Rhyssemus congolanus* Clouët, ces mêmes intervalles sont hachés transversalement en zigzag.

Je suis heureux de dédier cette espèce au distingué et sympathique explorateur, M. le comte de Rohan Chabot.